



**N°37**  
**24/11/2020**



### Animateur filières

**Céréales à paille / Maïs**  
Khalid KOUBAÏTI  
**FREDON Nouvelle-Aquitaine**  
khalid.koubaiti@fredon-na.fr

**Oléagineux**  
Elodie TOURTON / **Terres Inovia**  
e.tourton@terresinovia.fr

**Protéagineux**  
Agathe PENANT / **Terres Inovia**  
a.penant@terresinovia.fr

### Animateurs délégués

**Céréales à paille / Maïs**  
Romain TSCHÉILLER / **ARVALIS**  
r.tscheiller@arvalis.fr

### Directeur de publication

Dominique GRACIET  
Président de la Chambre Régionale  
Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
accueil@na.chambagri.fr

### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

**Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.**

**Reproduction partielle autorisée  
avec la mention « extrait du  
bulletin de santé du végétal  
Nouvelle-Aquitaine Grandes  
cultures N°X du JJ/MM/AA »**



## Edition Poitou-Charentes

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF  
[draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT  
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)**

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

## Ce qu'il faut retenir

### Céréales à paille (blé tendre d'hiver et orge d'hiver)

- **Stade** : en cours de levée à début tallage, majorité 3 feuilles à début tallage.
- **Limace** : activité modérée, mais le risque s'atténue pour la majorité.
- **Pucerons** : infestation faible, maintenir la surveillance.
- **Cicadelle** : à surveiller.

### Maïs : situation de la Chrysomèle des racines de maïs

| Nombre de parcelles | Blés | Orge hiver |
|---------------------|------|------------|
| Créées              | 33   | 11         |
| Observées           | 21   | 6          |

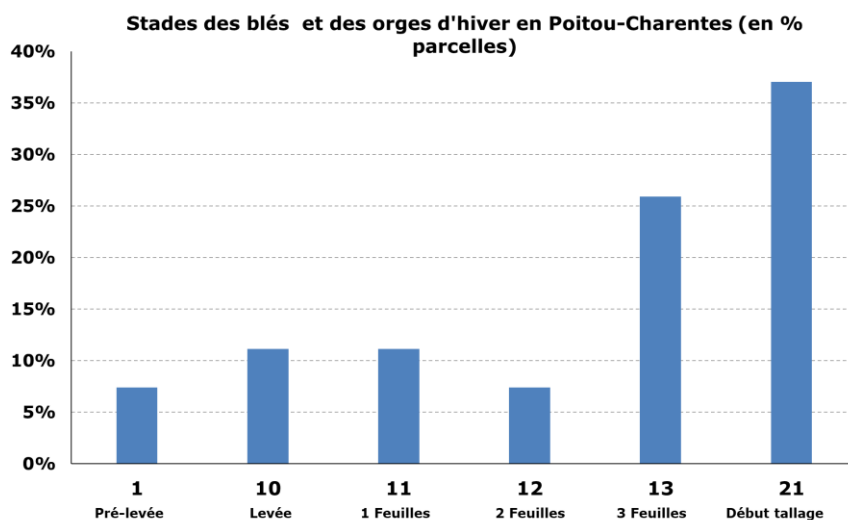
# Céréales à paille

## • Stades phénologiques

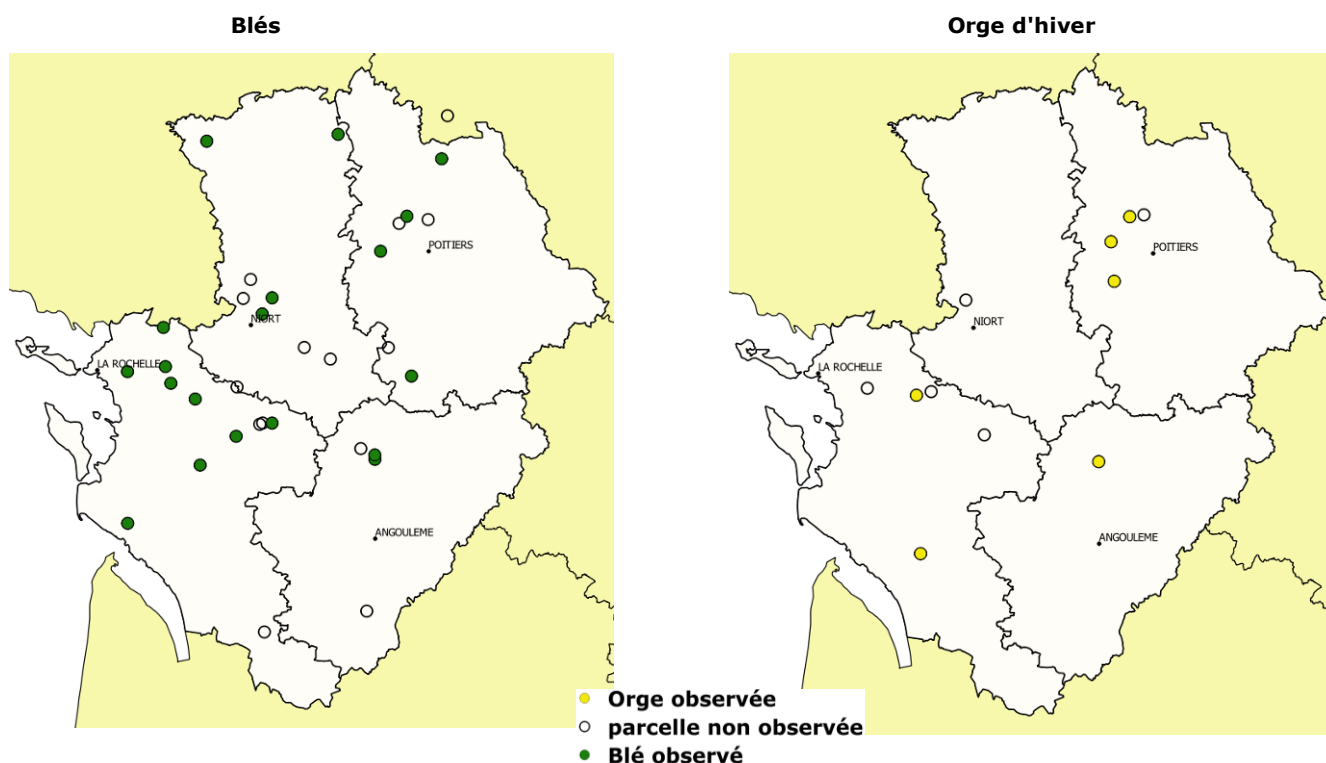
Les semis de blé tendre et d'orge d'hiver se terminent, ceux du blé dur sont en majorité réalisés et quelques semis d'orge de printemps débutent.

En Poitou-Charentes, les stades s'étalent de non levée à tallage. Dans le réseau, la majorité des parcelles sont au stade 3 feuilles ou au stade début tallage, le reste des parcelles est entre pré-levée à 2 feuilles.

Des symptômes de phytotoxicité sur feuille, (stade 1 feuille à début tallage) sont signalés dans différents secteurs (Aunis, plaine de Niort, sud Vienne ...), dus probablement aux conditions climatiques (amplitude thermique, conditions poussantes suivies d'un coup de froid).



## Réseaux céréales en Poitou-Charentes



## • Limaces

Les attaques de limaces sont constatées dans 12 des 19 parcelles à des stades variant de 1 feuille à début tallage. A l'exception d'une parcelle, au stade début de tallage, présentant 100 % d'attaques, les attaques sont faibles à modérées.

Le réseau « CIBLAGE anti-limace » montre encore la présence généralisée des limaces avec un niveau de population variable, mais qui reste important dans des parcelles au stade sensible.

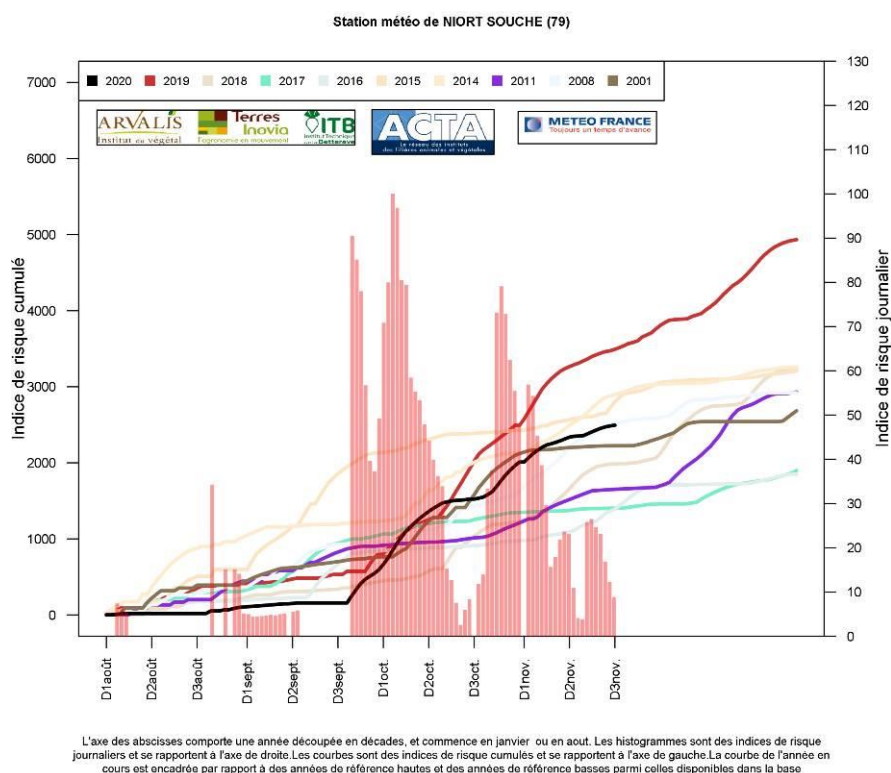
| COMMUNE                 | CODE POSTAL | TOTAL LIMACES (Par m <sup>2</sup> ) | STADE DES PARCELLES |
|-------------------------|-------------|-------------------------------------|---------------------|
| LE BOUCHAGE             | 16350       | 4                                   | 3 feuilles          |
| CELLEFROUIN             | 16260       | 3                                   | Levée               |
| LA FAYE                 | 16700       | 4                                   | Levée               |
| ST SIMON DE PELLOUAILLE | 17260       | 7                                   | Levée               |
| ST SIMON DE PELLOUAILLE | 17260       | 7                                   | Levée               |
| LE THOU                 | 17290       | 2                                   | Levée               |
| TORXE                   | 17380       | 27                                  | 4 feuilles          |
| LA BUSSIERE             | 86310       | 14                                  | 2 feuilles          |
| CEAUX EN COUHE          | 86700       | 7                                   | 3 feuilles          |
| NUEIL SOUS FAYE         | 86200       | 7                                   | Levée               |
| POUANT                  | 86200       | 13                                  | 1 feuille           |
| SAMMARCOLLES            | 86200       | 6                                   | 3 feuilles          |

L'indice de risque annuel du modèle climatique « LIMACE » a légèrement progressé depuis une semaine. Le niveau de risque atteint est moyen, généralement en dessous de celui de la précédente campagne à la même époque.

**Période de risque :** de la levée à 3F (BBCH 13).

**Seuil indicatif de risque :** selon les facteurs de risque, les limaces ont besoin d'humidité et d'abris. Les attaques explosives ont lieu en période douce et humide dans des conditions de :

- **Climat :** pluvieux et doux avant le semis et à la levée.
- **Type et travail du sol :** les limaces s'abritent et se déplacent dans les anfractuosités du sol. Les sols argileux, motteux, soufflés, leur fournissent des abris ; la conservation de la matière organique en surface (préparation simplifiée) leur est favorable. Dans les sols sableux, les limaces sont rares.
- **Rotation à base de colza, céréales et fourrages :** offrant nourriture et abris en continu, sont favorables aux limaces ; le colza est le précédent le plus à risque.
- **Interculture :** les repousses, les adventices, une culture intermédiaire, procurent aux limaces humidité et nourriture.



## Evaluation du risque

L'activité des limaces se maintient à un niveau pouvant présenter un risque important pour les céréales levées ou en cours notamment dans les parcelles à risque. Ce risque est atténué pour la majorité des parcelles qui sont aux stades 3 feuilles à début tallage.

Au vu des conditions climatiques et de la période de sensibilité des céréales, la vigilance est de mise.

Observez vos parcelles, en priorité les parcelles les plus motteuses ou riches en matière organique en surface.

Pour aller plus loin sur l'identification, la reconnaissance des symptômes et mieux comprendre les facteurs de risque et les stratégies de lutte intégrée :

- [Note BSV nationale](#)
- [Fiche Arvalis sur les limaces](#)

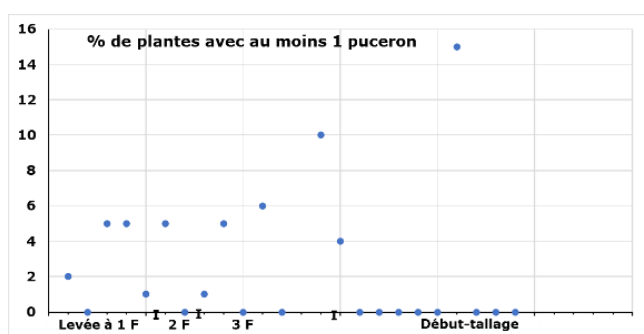
**Rappels sur l'utilisation de l'arbre de décision :** consultez le [BSV GC-PC n°32](#).

## • Pucerons

Ils sont présents dans 11 parcelles sur les 23 observées. 2 parcelles ont des pucerons sur au moins 10 %.

Les colonisations sont généralement faibles, elles sont notées sur des parcelles n'ayant pas été observées les 2 semaines précédentes et certaines ont reçu une protection anti-pucerons depuis début novembre.

Pour les orges d'hiver, la majorité des parcelles du réseau sont considérées tolérantes JNO, 2 parcelles seulement sont non tolérantes.



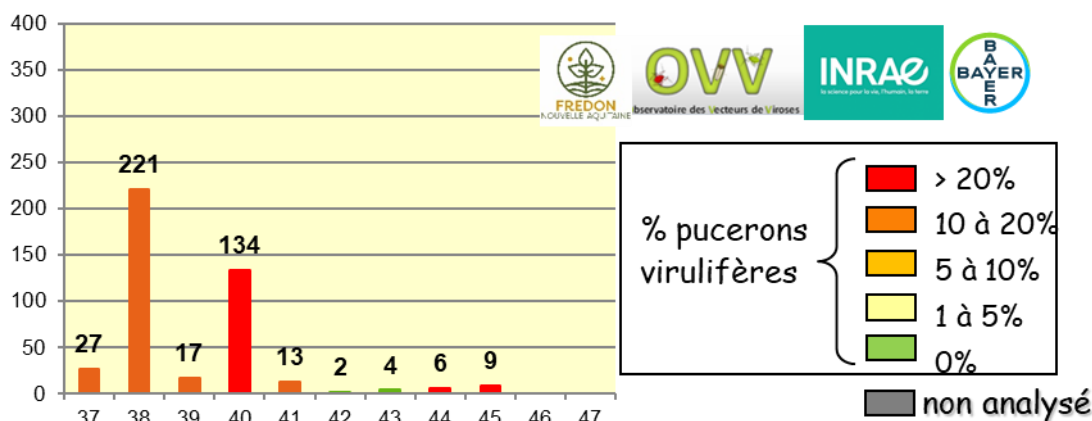
## Suivi des pucerons et du pouvoir virulifère

- Le suivi des vecteurs de viroses (pucerons et cicadelles) du réseau Vigi-Virose (FRCS) montre, pour la 2<sup>ème</sup> décade de novembre, un nombre de pucerons capturés sur des plaques jaunes généralement faible (près de 10 pucerons en moyenne par plaque), une seule sur les 68 plaques analysées porte une centaine de pucerons. Ces observations montrent un vol de pucerons moins important en Poitou-Charentes comparé aux autres régions.

Les analyses virales réalisées sur les pucerons capturés, sur les 68 plaques, montrent un **pouvoir virulifère généralement faible** lors de cette période.

- Les analyses réalisées par l'Observatoire des Vecteurs de Viroses sur un faible nombre de pucerons (6 *Rhopalosiphum padi*) prélevés fin octobre dans la Vienne montrent un risque de présence de pucerons virulifères.

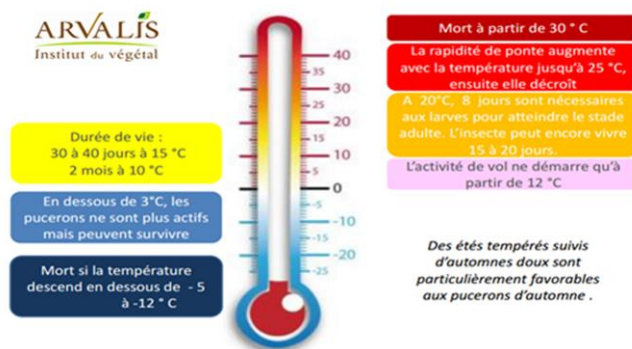
**Nb de pucerons capturés par semaine (Poitiers) et % de pucerons virulifères (analyse Elisa)**



**Rappel** : les températures fraîches de cette semaine ne suffisent pas à éliminer ce ravageur. Une remontée des températures pourrait être favorable à une ré-infestation et au développement des populations.

**Période de risque** : à partir de la levée.

**Seuil indicatif du risque** : 10 % de plantes porteuses d'au moins un puceron ou présence de pucerons pendant plus de 10 jours.



### Evaluation du risque

Bien que les colonisations aient été généralement faibles, le seuil indicatif du risque a été atteint les semaines précédentes dans de nombreuses parcelles de blé tendre et d'orges d'hiver semées avant le 20 octobre.

La pression est plus modérée sur les semis du mois de novembre. Des températures favorables au vol ont tout de même ponctuellement été enregistrées, et des pucerons sont observés sur des parcelles du réseau.

Le risque JNO dépend directement de la présence de pucerons : il peut être important en cas de présence, dans les parcelles où le risque n'a pas encore été géré ou a été géré il y a plus de deux semaines.

Les conditions climatiques restent favorables à la survie des populations et un retour de températures plus douces même brièvement peut être favorable au développement du ravageur. Il est important d'observer la présence des pucerons dans vos parcelles dans des conditions favorables (vers midi, avec une bonne luminosité) permettant une gestion optimale du ravageur.

Il convient d'être attentif dès la levée des céréales et de déterminer le pourcentage de plantes porteuses d'au moins un puceron sur plusieurs emplacements de votre parcelle.

- Consultez la fiche « [Pucerons des céréales](#) » du Guide de l'Observateur
- Consultez la fiche « [Jaunisse nanisante de l'orge](#) » du Guide de l'Observateur

### Attention résistance

- Au Royaume-Uni des cas de résistance du puceron *Sitobion avenae* à des substances actives de la famille des Pyréthrinoides ont été détectés récemment. Pour le moment, aucun cas n'a été signalé en France, mais des précautions sont à prendre concernant l'emploi de cette famille chimique : anticiper le risque pucerons par des méthodes prophylactiques, ne traiter qu'en cas de risque avéré (observations/raisonnement à la parcelle), varier les spécialités/formulations.



## • Cicadelles

Seulement 1 à 2 individus de ce ravageur (*Psammotettix alienus*), sont encore observés dans 5 pièges.

Le suivi des vecteurs de viroses (pucerons et cicadelles) du réseau Vig-Virose (FRCS), pour la 2<sup>ème</sup> décennie de novembre, montre des captures également très faibles (< au seuil indicatif du risque) dans la majorité des pièges.

Les cicadelles vertes, qui sont notamment présentes sur les céréales, ne sont pas vectrices de maladie sur céréales et ne sont pas à comptabiliser dans l'analyse de risque.

Les cicadelles beiges (Cf. photos) correspondent à *Psammotettix alienus* reconnaissables à leur dominance de coloration beige et des nervures dorsales éclaircies. Cette espèce seule est responsable de la transmission du virus à l'origine de la maladie des pieds chétifs.

Le blé est la céréale la plus sensible à cette virose.

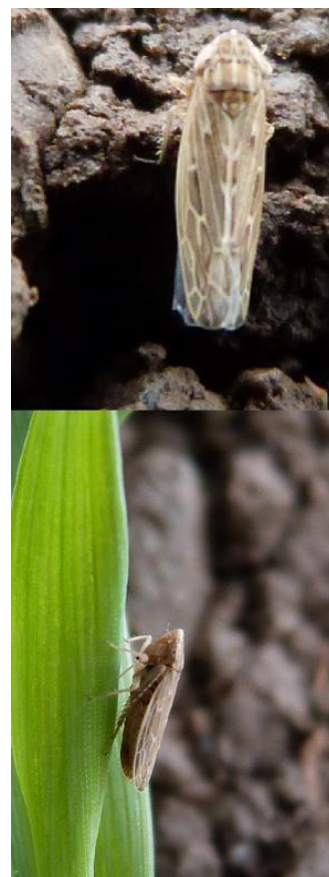
La contamination des céréales se fait dès les premières feuilles à l'automne, mais les symptômes ne sont visibles qu'à partir de la montaison.

Les levées précoces (début octobre) et les parcelles bien abritées sont les plus exposées car les conditions douces favorisent les pullulations ( $T > 15^{\circ}\text{C}$ ).

Historiquement, les secteurs concernés sont très limités. C'est seulement dans l'Est de la Vienne et dans quelques localités des Charentes que la présence de pieds chétifs avait été détectée précédemment.

**Période de risque :** de la levée à 3 feuilles.

**Seuil indicatif du risque :** 30 captures par semaine par piège jaune englué.



**Psammotettix alienus**  
(Photo : S. Désiré - Fdgon64)

### **Evaluation du risque**

Les dégâts liés à ce ravageur sont historiquement **très localisés en Poitou-Charentes**. Le risque lié à ce ravageur peut être apprécié par l'évaluation des populations piégées et les conditions climatiques favorables à leur activité.

Surveillez prioritairement les parcelles des secteurs habituellement concernés par des attaques de cicadelles.

 Consultez la fiche « [Cicadelle des céréales](#) » du Guide de l'Observateur

 Consultez la fiche « [Maladie des pieds chétifs](#) » du Guide de l'Observateur

## • Chrysomèle du maïs (*Diabrotica Virgifera Virgifera*)

Détecté en 2017 en Charente, la surveillance de ce ravageur habituellement réalisée dans le cadre du réseau d'Epidémiosurveillance (du BSV) a été consolidée dès 2018 par la mise en place d'un plan d'action renforcée, initié par la FREDON OVS du végétal, grâce au soutien financier de la Région Nouvelle-Aquitaine et la collaboration de nombreux partenaires à ce travail (les agriculteurs, les Chambres d'Agricultures, les coopératives et les négoce).

Au regard des résultats de la campagne 2019 et des interrogations du groupe de travail sanitaire du maïs, coordonné par la FREDON-NA, une analyse de risque complémentaire a été effectuée de façon à connaître d'une part l'état d'infestation dans les secteurs à fort potentiel en maïs (forte sensibilité) des départements 16 et 17, et d'autre part à déterminer la dynamique de progression des populations dans les secteurs déjà contaminés.

Dès fin juin 2020, 130 pièges à phéromone sont mis à disposition des observateurs répartis sur les 4 départements de Poitou-Charentes. 35 pièges, pour la surveillance générale, sont maintenus dans les territoires considérés comme sains (les départements 79, 86 et la moitié nord du 17) et les 95 autres pièges sont positionnés en sud Charente-Maritime, Charente, et en particulier en limite de la Dordogne, potentiellement à risque.

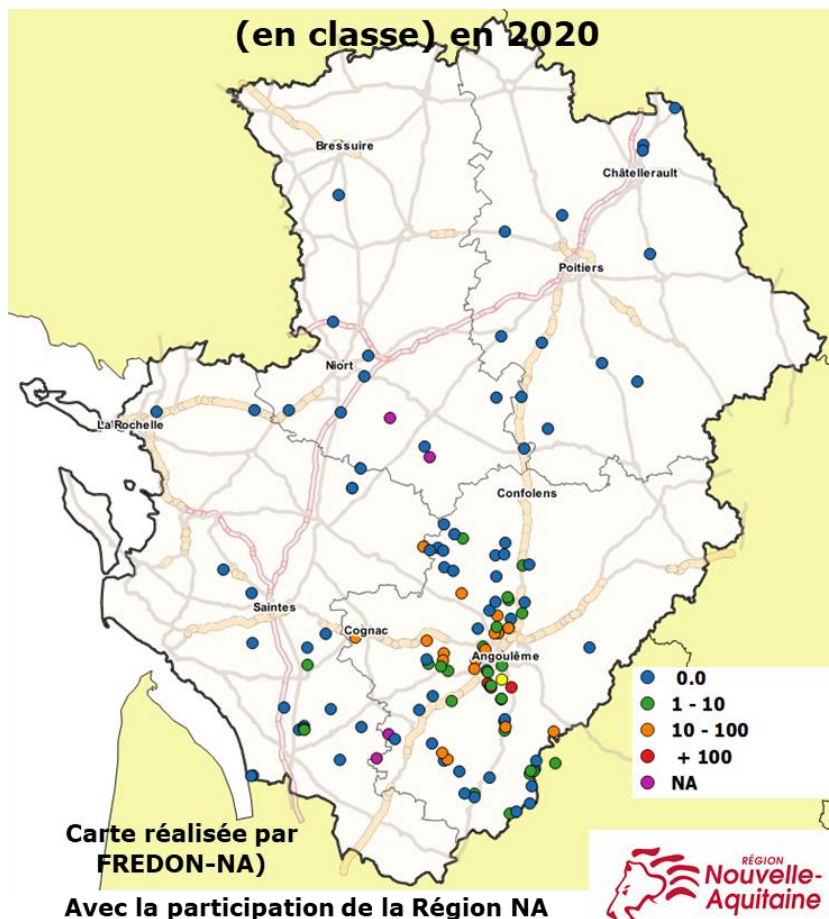
Les résultats de cette surveillance montrent que ce ravageur est absent dans les sites de piégeage des départements 79 et 86, il se maintient au centre Charente et sa présence se confirme dans le sud des départements 17 et 16 en limite Dordogne.

Les premières captures de *Diabrotica* sont notées dès fin juin et ont cessé à la 3<sup>ème</sup> semaine d'août. Le nombre d'individus piégés est variable selon l'historique de l'infestation et selon la fréquence de maïs en rotation. Il est généralement très faible dans les parcelles ayant un précédent autre que le maïs.

En Charente, le nombre de communes avec au moins un piège positif est en progression, 31 communes sur les 57 suivies (contre 17 sur les 44 suivies en 2019). La présence de ce ravageur est désormais effective dans 3 communes (Beauvais-sur-Matha, Bougneau et Saint-Sigismond-de-Clermont) en Charente-Maritime et 2 communes (La Chapelle-Grégnac, Nanteuil-Auriac-de-Bourzac) en Dordogne.

Liste des communes positives en Charente : Anais, Angeac-Charente, Balzac, Berneuil, Blanzaguet-Saint-Cybard, Chadurie, Champniers, Chateaufort-sur-Charente, Graves-Saint-Amant, La Couronne, Laprade, Linars, Merpins, Montboyer, Montmoreau, Mouthiers-sur-Boëme, Nersac, Oradour, Poullignac, Puyréaux, Roulet-Saint-Estèphe, Saint-Amant-de-Boixe, Saint-Cybardeaux, Salles-Lavalette, Torsac, Triac-Lautrait, Trois-Palis, Val des Vignes, Vars, Vibrac et Vindelle.

## Surveillance et répartition des captures (en classe) en 2020



## **Evaluation du risque**

Afin de freiner le développement de ce ravageur émergent dans les secteurs charentais, et donc retarder sa nuisibilité, il est recommandé en année n+1 de sa détection de mettre en place une autre culture que le maïs sur la parcelle concernée et sur les parcelles contigües cultivées en maïs l'année n. Une surveillance des parcelles voisines en n+1 est nécessaire.

Cette recommandation est valable si elle est suivie à l'échelle d'un territoire.

*Afin d'informer les producteurs de la présence de ce nouveau ravageur, de son développement, de ses dégâts et de la lutte possible, une réunion d'information sera organisée par le groupe de travail sanitaire du maïs (FREDON Nouvelle-Aquitaine, la Chambre d'Agriculture de la Charente et Arvalis Institut du Végétal, etc.). La date et les modalités de cette réunion seront communiquées ultérieurement.*

## **Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Poitou-Charentes sont les suivantes :**

Agriculteurs, Agri Distri Services, CA 17, CA79, CA 86, CAP Faye sur Ardin, CAVAC Villejeus, CEA Loulay, Coop de la Tricherie, Coop de Mansle-Aunac, Coop de Matha, Coop Saint Pierre de Juillers, Coop Sèvre et Belle, FREDON-NA, Lycée Xavier Bernard, NEOLIS, Soufflet Agriculture, Terre Atlantique, Terres Inovia.

***Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).***

*" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "*